



Nouvelles dimensions

Le Sud Lorraine

En 2017

l'ADUAN devient

40 ans aux côtés des territoires

Depuis 1975, l'Agence accompagne l'aménagement et le développement des territoires. Comptant parmi les premiers membres de la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme), l'Agence est un outil mutualisé, reconnu d'utilité publique dont les principales missions sont définies par la loi. Localement, elle apporte son concours aux collectivités, à l'État et aux acteurs socio-économiques. Et si son action a été constante, elle a également évolué à plusieurs reprises dans l'intérêt commun de ses membres, et pour s'adapter aux enjeux de l'action publique au service des habitants.

L'Agence a régulièrement évolué au cours de son histoire. Si sa création date de 1975, c'est en 1983 qu'elle consolide son positionnement dans le cadre des lois de décentralisation. Au cours des années 1990, son évolution se nourrit de l'intégration de plusieurs structures locales : elles vont lui conférer la double compétence aménagement / développement économique (Adena), renforcer son expertise (Laboratoire Logement), et en faire un levier de la démarche communautaire (Auvina). En 2005, l'Agence étend le champ de ses investigations en animant la réflexion prospective Nancy 2020 et en participant activement à de nouvelles coopérations dans le cadre du Sillon Lorrain. Elle devient alors l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne.

38
collectivités membres
ainsi que l'État

4 pôles
d'expertises
Observation et prospective,
Aménagement,
Dynamiques des grandes
échelles,
Développement économique

1 centre
de ressources
documentaires

17
métiers
différents

40 collaborateurs
dans l'équipe

32
partenaires
membres adhérents
ou associés

Nouvelles perspectives

De nouveaux enjeux de développement des territoires ont émergé. Les territoires font face à une nouvelle donne territoriale : impacts locaux de la mondialisation, évolutions sociétales, frontières redessinées, compétences redistribuées, concurrences et alliances territoriales... Dans ce contexte renouvelé, également marqué par la raréfaction des ressources budgétaires et un rythme accéléré de lois et de réformes, les territoires doivent relever de nouveaux défis. La révolution numérique, la transition énergétique et écologique, ou encore les nouveaux modèles économiques et de création de richesses questionnent en effet l'attractivité des territoires dans une région désormais étendue au Grand Est.

Les territoires expriment de nouvelles attentes. Dans cet environnement profondément transformé, l'État, les collectivités et les acteurs socio-économiques ont plus que jamais besoin de ressources d'analyse, d'expertise, et de prospective pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets, et pour les aider à concevoir des stratégies collectives concertées. L'Agence évolue pour mieux les accompagner.

Évolution de l'organisation territoriale
Naissance de la région Grand Est, transformation du Grand Nancy en Métropole, nouvelle répartition des compétences, nouvelle carte intercommunale, projet de transformation du SCoTSud54 en Pôle métropolitain, signature par le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain de conventions avec des territoires associés, contraintes des budgets publics et efforts de mutualisation...

Évolution des dynamiques territoriales
Enjeux d'attractivité dans un contexte démographique et d'emploi peu favorable au Grand Est, amplification des dynamiques transfrontalières, nouveaux besoins des acteurs du développement local, transition numérique, transition énergétique et écologique, évolution des modes de vie et des pratiques sociales...

Évolution des métiers de l'ingénierie territoriale
Mutation du paysage de l'ingénierie locale sous l'effet de la nouvelle répartition des compétences, nouveaux documents de planification : PLUi et SRADDET, urbanisme de projet et partenariat public/privé, open data et évolution des systèmes d'observation...

Nouvelle agence

L'Agence évolue avec le soutien de ses membres et le renfort de nouvelles adhésions. Pour adapter ses missions et son fonctionnement aux nouveaux besoins des territoires, l'Agence a lancé en juillet 2015 l'élaboration de son 1^{er} Projet d'Agence. Adopté le 12 décembre 2016 après 17 mois de travail et de consultations des territoires, ce dernier s'appuie sur 3 axes stratégiques.

► **Une approche globale du développement des territoires.**
Rare structure alliant aménagement et développement économique, l'Agence fonde ses analyses sur une approche intégrée des problématiques de territoire. Dans des territoires avec de forts enjeux d'attractivité et de mutation économique, ce modèle est aujourd'hui réaffirmé. Par ses missions et la diversité de ses métiers, l'Agence poursuit ses efforts pour concilier aménagement spatial et développement économique, vision stratégique et démarche pré-opérationnelle, analyse des dynamiques transfrontalières et observation fine à l'échelle des quartiers.

► **L'élargissement de l'aire d'intervention au Sud Lorraine et de l'aire de réflexion aux régions et pays voisins.**
La création de la région Grand Est s'est accompagnée d'une nouvelle donne territoriale. Au sein de cet espace régional élargi, les territoires du Sud Lorraine partagent des enjeux communs, devant construire une stratégie de développement concertée entre le Luxembourg, l'Allemagne et les régions voisines comme l'Île-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté. Pour mieux aider les territoires à se positionner dans ce nouvel espace territorial, l'Agence étend désormais son aire d'intervention au Sud Lorraine, en lien avec la structuration du Sud54 et les partenariats du Sillon Lorrain. Elle amplifie sa connaissance des grands territoires grâce des coopérations en réseau avec les autres outils d'ingénierie du Grand Est, des régions voisines voire transfrontalières.

► **Le renforcement des missions en matière de développement économique.**
Dans ce domaine, les Régions, les Métropoles et les intercommunalités ont désormais des responsabilités importantes, qui devront s'articuler au bénéfice des territoires et des entreprises. Dans ce contexte, l'Agence développe ses missions et ses moyens pour apporter un appui supplémentaire aux entreprises, aux réseaux et aux territoires en articulation avec les acteurs de l'ingénierie économique et dans le cadre du nouveau paysage régional qui se met en place.

Nouvelle identité

1 — **Un triangle scalène**, dont aucun côté n'est égal à l'autre, pour une Agence multi-scalaire à la croisée des connaissances métropolitaines et locales

2 — **Un nom en référence aux scalènes**, ces muscles du cou qui permettent d'orienter la tête et le regard, et qui symbolise le rôle de l'Agence qui accompagne dans la durée les territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement

3 — **Un caractère typographique identitaire** conforme à l'exigence pédagogique de l'Agence : expliquer de manière simple des dynamiques complexes ou des données techniques

4 — **Une nouvelle baseline** pour marquer l'élargissement de son aire d'intervention de l'Agence et réaffirmer sa vocation : être au service de la construction métropolitaine et du développement du Sud Lorraine



Une démarche concertée

impulsée par le Conseil d'administration, avec la création d'un groupe de travail composé de 4 élus, 3 partenaires et 4 salariés

800 noms créés

50 noms proposés par Nomen
4 pré-sélectionnés par le groupe de travail
1 nom retenu par le Conseil d'administration
Une identité visuelle créée par l'Atelier Marge Design

1975	1976	1980	1983	1992	1999	2001	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Création de l'AUAN, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne par ses 4 membres fondateurs : l'État, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le District de Nancy et la ville de Nancy Paul Muller Président et Étienne Leroy Directeur Emménagement dans les locaux de l'Hôtel de ville de Nancy	Emménagement rue Albert 1 ^{er} à Villers-lès-Nancy	Charles Choné Président et Étienne Leroy Directeur	Charles Choné Président et Gérard Rongeot Directeur Emménagement à la Tour panoramique (Plateau de Haye) à Nancy	Fusion : l'AUAN fusionne avec l'Auvina, le Laboratoire Logement et l'Adena. Elle devient l'ADUAN, l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération nancéienne André Rossinot Président et Gérard Rongeot Directeur Emménagement à l'Espace Corbin, Rue Poirel à Nancy	Adhésion de la ville d'Épinal	Élargissement de l'aire d'étude : l'Aduan devient l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne Claude Guillaume Président et Gérard Rongeot Directeur	André Rossinot Président et Jacques Charlot Directeur	Adhésion du Syndicat mixte du SCoTSud54 Adhésion de la Communauté d'agglomération d'Épinal	Adhésion de la Région Lorraine	André Rossinot Président et Pascal Taton Directeur	Adhésion du Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain	Adhésion de la ville de Lunéville Emménagement dans les écuries des anciens abattoirs à Nancy (A. Chemetoff Architecte, 1 ^{er} dossier de Solorinvest)	Jean-François Husson Président et Pascal Taton Directeur	Adhésion de la Communauté de communes de Lunéville Adhésion de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson	Adhésion de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges Adhésion de la Communauté de communes des Vallées du Cristal (Baccarat)	L'Aduan devient Scalen